

Les subsides

● (1600)

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Le seul qualificatif que je puisse attribuer aux 45 dernières minutes de débat, c'est celui de «bizarre». En répondant à la question du député de Mission-Port Moody (M. St. Germain), madame le ministre a déclaré qu'elle s'inquiétait à propos des jeunes qui chôment pendant 20 semaines ou plus. Elle les qualifie de décrocheurs et elle a prévu un fonds spécial dans son budget pour les aider. Elle espère être en mesure d'offrir mieux plus tard dans la session, si le Parlement siège encore, et s'il y a encore un ministre des Finances pour nous présenter un budget.

M^{me} le ministre fait partie de la présente législature depuis plus de quatre ans. Les collègues ministériels auxquels elle a accordé son appui ont réduit les subventions destinées aux analphabètes sur le marché du travail. Il y a déjà plus de deux ans que le parti libéral, le cabinet et le ministre ont décidé de ne pas créer de fonds spécial pour ces marginaux une fois qu'ils atteignent l'âge adulte. Les Canadiens ne savent plus que penser de ces différents ministères dont les initiatives ne se recourent pas. Ils ne savent plus sur quel pied danser.

Le 23 mai, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts) a remis un communiqué à la tribune de la presse. Dans ce communiqué, le gouvernement du Canada se vante d'offrir une subvention salariale à la société Imperial Oil pour qu'elle emploie à peu près 100 jeunes. Aucun député ne refuserait de reconnaître qu'il faut aider les jeunes à trouver un premier emploi et à avoir des contacts avec la population active pour avoir une idée de ce qui les attend. Dans ce cas cependant, un ministre de la Couronne chargé par le public d'administrer des milliards de dollars, essaie de donner l'impression que le gouvernement a joué un rôle important dans la décision de la société Imperial Oil.

Voyons si la proposition faite dans le communiqué pourrait être importante. D'après le communiqué, ces jeunes gens recevront jusqu'à \$15 l'heure et ils seront employés pendant 52 semaines. Par ailleurs, la subvention maximum sera de \$3 l'heure, ce qui signifie que la société Imperial Oil recevra au maximum 20 p. 100, soit \$3 de cette rémunération horaire de \$15. En réalité, la société ne recevra des subventions que pendant 26 semaines. Par conséquent, le jeune occupera son emploi pendant 52 semaines, la société Imperial Oil versera 90 p. 100 de la rémunération alors que le gouvernement n'en subventionnera que 10 p. 100.

Nous savons que la société Imperial Oil réalise des bénéfices et que son taux d'imposition comparatif est de 50 p. 100. Puisque les subventions doivent être ajoutées aux revenus, l'impôt de 50 p. 100 ramènera ces subventions de 10 p. 100 à 5 p. 100. Voilà la subvention maximum que versera le gouvernement pour la rémunération de ces jeunes. Je ne compte pas les frais secondaires comme le recours au service du personnel et la préparation des chèques.

Il est absurde de croire que la société Imperial Oil prendrait la décision d'engager 100 jeunes de plus à cause d'une subvention qui couvre au maximum 5 p. 100 des frais directs. Le gouvernement prouve son absurdité en faisant paraître un tel communiqué et en disant aux Canadiens que c'est une nouvelle importante dans le cadre de l'aide à la jeunesse. C'est absolument incroyable! Le gouvernement se fait le champion de la cause des jeunes parce que 100 jeunes ont été engagés par la société Imperial Oil, à laquelle il accorde une subvention de 5

p. 100 au maximum! Je ne comprends pas comment un gouvernement peut nous débiter de telles absurdités.

Quand le ministre d'État à la Jeunesse (M^{me} Hervieux-Payette) a été nommé, j'ai essayé de demander pourquoi elle n'avait jamais assisté à une réunion du comité du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration. Pourquoi le premier ministre (M. Trudeau) n'a-t-il pas nommé quelqu'un qui avait étudié les problèmes des jeunes? Pourquoi le ministre des Finances (M. Lalonde) ou le ministre de l'Emploi et de l'Immigration ne se sont-ils pas inspirés du rapport du groupe de travail parlementaire qui leur avait été remis en 1981, après 14 mois de travail assidu, pour savoir ce que pensaient les jeunes Canadiens des mesures à prendre? Ce groupe de travail a soumis plus de 200 recommandations visant à modifier la politique gouvernementale.

Nous sommes maintenant en 1984, et nous voyons le ministre lire à la Chambre un texte préparé et nous dire qu'elle étudie le problème. Elle nous affirme qu'elle s'est mise à l'écoute de la jeunesse. Entre-temps, la société Imperial Oil va engager 100 jeunes de plus. Un de ces jours, à une date non précisée, peut-être à l'automne ou en 1985, elle soumettra certaines recommandations au ministre des Finances; si ce dernier l'écoute et trouve le temps de faire le nécessaire, la politique du gouvernement sera alors modifiée et les jeunes Canadiens seront heureux.

Le gouvernement ferait beaucoup plus plaisir à nos jeunes en déclenchant des élections. La jeunesse canadienne n'a nullement confiance dans le gouvernement, et il en est de même pour les Canadiens d'âge mûr et les personnes âgées. Un tel climat ne permet pas de réaliser des progrès ni de créer des emplois. L'espoir, l'énergie et les aspirations qui caractérisaient autrefois le Canada ont disparu.

Nous qui avons le deuxième niveau de vie du monde, comment se fait-il que nous nous retrouvions maintenant au quatorzième rang? Et notre niveau de vie continue à baisser. Je me rappelle qu'en 1967 des députés de l'Alberta avaient prévenu le gouvernement que des emplois disparaîtraient s'il mettait des bâtons dans les roues à l'industrie pétrolière. Aujourd'hui, j'entends le ministre de la Jeunesse déclarer à la Chambre que le facteur multiplicateur d'emplois n'est pas très élevé dans l'industrie pétrolière. Le transfert de fonds du bassin sédimentaire de l'Ouest aux Terres du Canada a réduit dans une proportion de quatre à cinq fois le nombre des emplois que ces montants représentent. Autrement dit, avec l'argent nécessaire pour créer un emploi dans les Terres du Canada, on aurait pu en créer cinq ou six dans le bassin sédimentaire de l'Ouest. Par voie de conséquence, des emplois auraient été créés en Ontario et au Québec. En outre, de tels investissements augmenteraient notre production de pétrole et de gaz, et nous aurions alors moins besoin d'envoyer nos dollars durement gagnés en Arabie Saoudite, au Mexique, en Iraq et en Iran pour y créer des emplois. Si tout l'intérêt de l'industrie pétrolière consiste à donner du travail aux Canadiens, les citoyens peuvent croire le ministre quand elle affirme que les possibilités de création d'emplois sont bien minces dans ce secteur; c'est le résultat de la façon dont les libéraux ont traité l'industrie pétrolière. Il a créé un secteur où les emplois diminuent, où les possibilités de création d'emplois sont très rares.